

Procès-Verbal de la réunion pour la Commission Communale de l'Accueil (CCA)

Mercredi 26 avril 2023 à 19h30 – Salle du Conseil

Ordre du jour

- 1) Accueil des participants - Tour de table
- 2) Approbation du PV de la CCA du 25/01/2023
- 3) Propositions et validation de partenariats pour le congé de printemps (dispositif PAD prolongé)
- 4) Stages 2023 (propositions, discussions, partenariats)
- 5) Etat des lieux et analyse des besoins 2023
- 6) Divers

Présents / Excusés / Absents

Nombre de participants : Présents / Excusés / Absents

C1 Politique / C2 Ecoles / C3 Parents / C4 Opérateurs ONE / C5 Clubs sportifs

| POSTE | PRÉNOM | NOM | P/E/A | |
|-----------|------------|-----------|-------|------|
| Président | Tanguy | WERA | P | TaWe |
| Effectif | Julie | COX | A | |
| Effectif | Vanessa | LABRUYERE | A | |
| Suppléant | Didier | GILKINET | A | |
| Suppléant | Jeanine | LEFEBVRE | A | |
| Suppléant | Yvonne | VANNERUM | A | |
| Effectif | Dorothée | GAZON | A | |
| Effectif | Dominique | SALMON | E | I |
| Effectif | Delphine | COLLARD | A | |
| Suppléant | Caroline | JACQUEMIN | P | |
| Suppléant | Marc | MATHIEU | E | |
| Suppléant | Yvette | ORBAN | A | |
| Effectif | Benoit | PLUMET | A | |
| Effectif | | | | |
| Effectif | | | | |
| Suppléant | Donatienne | DEFOUR | P | DoDe |
| Suppléant | Olivier | PIRNAY | E | |
| Suppléant | | | | |

| | | | | |
|------------|------------|-------------|---|------|
| Effectif | Dorian | KEMPENEERS | E | |
| Effectif | Lydie | NOIRFALISE | P | |
| Effectif | | | | |
| Suppléant | Catherine | BOULANGER | P | |
| Suppléant | Dominique | HERMANS | A | |
| Suppléant | Géraldine | VILVORDER | P | |
| Invité | Danielle | JASPAR | E | |
| Effectif | Christophe | COLLARD | E | |
| Effectif | Ingrid | GABRIEL | A | |
| Effectif | | | E | |
| Suppléant | Nicole | BONMARIAGE | E | |
| Suppléant | Philippe | BODSON | A | |
| Suppléant | Ingrid | TIHANGE | P | |
| ONE | Dominique | THIELEN | E | |
| Province | Thierry | CHRISTIAENS | A | |
| Secrétaire | Rachel | BOUHY | P | CATL |
| | | | | |

Le président ouvre la séance à 19h30

1) Accueil – Tour de table

Présentation de la nouvelle coordinatrice de plaine Lydie NOIRFALISE.

Proposition de la candidature de Lydie NOIRFALISE membre effectif pour la composante C4 en tant que représentante CDV.

Proposition approuvée à l'unanimité.

Démission de Julie KUYPERS

BODSON Philippe est le nouveau contact pour le Football-club de Chevron

2) Approbation du PV de la réunion du 25 janvier 2023

Pas de commentaire ou de correction.

⇒ *Le PV est approuvé à l'unanimité.*

3) Propositions et validation de partenariats pour le congé de printemps

Dispositif PAD prolongé : cf. courrier de l'ONE du 29/03/2023 stipulant la possibilité offerte aux opérateurs de conclure des Partenariats pour la période des vacances de Printemps. Ceux-ci seront subventionnés sur base du solde restant du budget alloué initialement à la période de Détente.

Une seule proposition :

- L'AES propose un partenariat avec Education Environnement pour une journée d'animation sur le thème de la coloration naturelle (récolte des plantes, utilisation de pigments végétaux, réalisation diverses grâce aux différentes préparations de teinture, ...). Les groupes seront formés en fonction de l'âge des enfants. Les activités pour les moins de 6 ans auront lieu le matin et celles des plus de 6 ans l'après-midi.

⇒ *La proposition est approuvée à l'unanimité.*

4) Stages 2023

4.1. Rappel - Subsidés communaux

En fin d'année, l'organisateur fournit un fichier xls avec les données nécessaires, à savoir :

- Nom et Prénom du parent responsable
- Nom et Prénom de l'enfant
- Nombre de jours total de participation sur l'année
- n° de compte du responsable

OU communique aux parents le lien vers le **formulaire en ligne** <https://forms.gle/AHgTSko3md7MXPfF9>

Le subside communal est octroyé pour tous les enfants, de 2,5 à 12 ans, domiciliés sur la commune, à l'occurrence de 25,00 € maximum par an et par enfant (5 € par jour). Les enfants porteurs de handicap peuvent bénéficier de ce subside jusqu'à l'âge de 18 ans.

4.2. Stages proposés

- Ateliers du Tilleul Argenté : stages poteries - céramique du 17 au 21/07 et du 21 au 25/08
- Cathy Couture : en cours de réflexion
- Centre Culturel SJS : un stage 3-5 ans et un 6-9 ans du lundi 7 au vendredi 11 août
- L'Autre Emoi : du 24 au 27/07 « détente, cheval et bien-être »
- Le Fagotin : Différents thèmes en fonction de l'âge – 5 semaines de stages
- SPL Neufmoulin : ne proposera plus de stage au vu du peu de participants les années précédentes
- Tennis Club de Chevron : tennis et multisports du 10 au 14/07 et du 07 au 11/08
- Tennis Club de La Gleize : 17 au 21 juillet et 14 au 18 août
- Val de Lienne : Différents thèmes en fonction de l'âge – 7 semaines de stages
- Viva Cook : Stage de cuisine avec le chef Jean du 31 juillet au 04 août 2023

Administration communale - Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont

Tél. : 080 292 650 - Fax : 080 292 669 - administration.communale@stoumont.be - www.stoumont.be

4.3. Plaine 2023

L'accueil d'été aura lieu du 17/07 au 28/07 à Rahier et du 31/07 au 11/08 à Moulin du Ruy

Comme chaque année, un thème différent par semaine. L'équipe est composée de 4 animateurs (dont minimum 2 qualifiés) et d'une coordinatrice de plaine. Des étudiants seront engagés en renfort suivant le nombre d'enfants inscrits.

5) Etat des lieux et analyse des besoins 2023

5.1. Rappel du dispositif ATL - Coordination Locale pour l'Enfance

Le programme CLE est la traduction en collaborations, en projets, en actions, en synergies, de la politique locale pour les familles et les enfants.

Pour ce faire, le CATL établit tous les 5 ans **l'état des lieux** de l'offre d'accueil existant sur le territoire de sa commune. Il recueille l'avis des parents, des enfants et des professionnels. Il effectue une **analyse des besoins** dont découleront les objectifs prioritaires pour les cinq années à venir.

La CCA examine, construit et approuve les différentes étapes de l'élaboration du programme CLE (évaluation des 4 ans, état des lieux, objectifs prioritaires, proposition de programme CLE, ...). Des groupes de travail peuvent s'organiser pour réaliser des tâches plus spécifiques telles que la création des questionnaires de l'état des lieux, le dépouillement de ceux-ci, la réflexion sur les objectifs du programme CLE, ... Elle valide le programme CLE qui est ensuite approuvé par le Conseil communal, avec ou sans modification.

L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) est un service de recherche, d'analyse, d'évaluation des politiques publiques et d'aide à la décision publique, relève du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est notamment en charge du suivi et de l'évaluation du plan d'actions relatif aux droits de l'enfant en FW-B, et élabore des avis et recommandations dans les matières qui le concerne. Dans le cadre du renouvellement de l'agrément du programme CLE, l'OEJAJ fournit un canevas facultatif pour réaliser l'évaluation des 4 ans et un outil d'encodage d'état des lieux et d'analyse des besoins. sur base de l'analyse des données récoltées, l'OEJAJ rédige des rapports en vue de dresser le portrait de la situation de l'accueil durant le temps libre en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ceux-ci sont notamment adressés au Gouvernement et au Parlement de la FW-B.

L'agrément actuel du programme CLE de la commune de Stoumont couvre la période du 01 avril 2019 au 31 mars 2024 >> le nouveau CLE doit passer au Conseil du mois de février 2024 au plus tard

Plus d'infos sur le programme CLE : www.one.be/professionnel/accueil-temps-libre/dispositif-atl/programme-cle/

Plus d'infos sur l'OEJAJ : oejaj.cfwb.be/index.php?id=outils_coordinations_atl

5.2. Etat des lieux

La partie « état des lieux » se subdivise en 4 grandes parties :

1. Informations générales sur la commune : informations politiques, informations budgétaires affectées au CLE, informations sur la population, informations sur la population scolaire
2. Informations sur la coordination ATL : pilotage de la Coordination ATL (CCA), partenariat/synergies avec les autres coordinations ATL en dehors des plateformes provinciales et communautaire, information/communication auprès des parents sur l'offre existante
3. Informations sur les opérateurs « accueils temps libre » : identification des opérateurs atl, identification des lieux d'accueil organisés par ces opérateurs, fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires, fonctionnement de l'accueil durant les vacances scolaires
4. Informations sur les associations culturelles et sportives : identification des associations culturelles et sportives, lieux

5.3. Analyse des besoins

La partie « analyse des besoins » requiert plusieurs étapes :

1. Etablir un relevé des principales préoccupations en termes de manques, difficultés, besoins complémentaires... par thématiques par type d'« acteur » (professionnels de l'accueil, parents, enfants, commune) afin d'établir un diagnostic global. L'objectif est d'interroger un maximum d'acteurs concernés avec des profils diversifiés en vue de recueillir les besoins/manques/difficultés éprouvés au sein de la commune.
2. Mettre en perspective les préoccupations/priorités propres aux différents acteurs et de disposer d'une vision plus claire de la synthèse réalisée par la commune à partir de l'ensemble des informations récoltées.
3. Réaliser une synthèse qui servira de base pour l'élaboration des objectifs prioritaires durant les 5 prochaines années (2024-2029)
 - ⇒ *Une enquête spécifique ciblant les ados pourrait-elle être réalisée par le fagotin ? Cela aurait-il une utilité ?*

5.4. Questionnaires

Présentation des questionnaires opérateurs, directions d'école, AES, parents, enfants

- ⇒ *Modifications : rectificatif Q27 Encadrement opérateur >> différencier le nombre d'encadrant exigé par rapport au nombre d'enfants et la difficulté d'engagement*
- ⇒ *Les différents questionnaire sont validés*

Mise en œuvre :

- ✓ Dans les écoles
 - ⇒ *personnel éducatif via direction*
 - ⇒ *élèves via instit directement en classe*
 - ⇒ *Q parents distribution d'un courrier informatif via les mallettes et mailing ATL info*
- ✓ Parents dont les enfants ne sont pas dans une école de la commune : Q disponible en ligne ou en version papier sur demande
 - ⇒ *Information par courrier et sur le site internet*
- ✓ Opérateur : Q disponible en ligne ou en version papier sur demande
 - ⇒ *Mail, rencontre individuelle*

5.5. A réaliser :

- Evaluation des 4 ans
 - ⇒ *Groupe de travail : Tanguy, Géraldine, Catherine, Rachel*
- Renouvellement de l'agrément AES (révision du projet pédagogique)
 - ⇒ *Réunion avec les AES : Rachel, Géraldine + les autres AES intéressées (réunion le 27/04)*
- Renouvellement de l'agrément CDV (révision du projet pédagogique)
 - ⇒ *Lydie reprend en charge + Rachel au besoin*

6) Divers

Le Président remercie les participants pour leurs interventions et clôture la réunion à 20h30 .